

Jean-Baptiste André Godin à Henry Levasseur, 1er juillet 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)

Collation3 p. (206r, 207r, 208v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Henry Levasseur, 1er juillet 1874, consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47844>

Copier

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[1er juillet 1874](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Levasseur, Henry \(1843-1905\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméGodin informe Levasseur qu'à Guise, le maire de l'Ordre moral et la police, en accord avec le préfet, cherche par tous les moyens à provoquer des conflits avec le conseil municipal, et que par ailleurs des mesures vexatoires visent les écoles du Familistère. Il explique qu'il voudrait mettre l'opinion de son côté sans intervenir personnellement dans l'exposé des faits. Il compte sur l'appui du *Courrier de*

l'Aisne : il le prévient que le premier article va paraître dans *Le Glaneur* de Saint-Quentin, lui demande de reproduire celui-ci et lui suggère une introduction à cette publication.

Mots-clés

[Actualité](#), [Articles de périodiques](#), [Familistère](#), [Idées politiques](#)

Personnes citées

- [Cumont, Arthur de \(1818-1902\)](#)
- [Gigault de Crisenoy, Étienne Jules \(1831-1901\)](#)
- [Maillet, Joseph Alfred](#)

Œuvres citées

- [*Le Courier de l'Aisne : Journal agricole, industriel, commercial et littéraire*, Laon, 1865-.](#)
- [*Le Glaneur : journal de Saint-Quentin et du département de l'Aisne*, Saint-Quentin, 1858-1896.](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère : écoles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 05/08/2025

Versailles 1 Juillet 74

Chez Monsieur Lévassier,

La ville de Grasse est depuis quelques mois travaillée d'une façon déplorable par l'administration supérieure. Le Maire de l'ordre moral et la police sont constamment en train de trouver des moyens d'excitation à de conflits. Il n'est pas de taquineries et d'insinuations que le Maire n'ait faites pour amener le conseil municipal à entrer en conflit avec lui, afin sans doute d'avoir l'occasion de faire prononcer sa suspension ; tout cela a été fait d'accord avec le Préfet.

Pour ce qui me concerne, on harcelle mon établissement de mesures veracitées, d'exigences incroyables, de procès en simple police, enfin suis à la veille, je pense, de voir fermer les écoles des 900 enfants du pensionnat, par suite des tracasseries qu'on suscite à mes maîtres et maîtresses de classes.

Je crois utile de porter ces faits à l'attention publiques, mais je voudrais mettre l'opinion de mon côté et ne pas trop interverir personnellement dans l'explication des faits. J'espère que vous me ferez par l'appui du courrier, mais ce n'est pas sûr, que va commencer la campagne; ce sera, je pense plus proche à éviter de me mettre en évidence... C'est dans le Glaucor de l'Opéretta que va paraître le premier article, mais je vous prie de ne pas accuser dans le courrier en disant que j'en étais comme ceci :

J'aurai trouvans dans le Glaucor de l'Opéretta, de ... l'article suivant où nous croyons devoir reproduire en raison de l'importance des faits qu'il signale - .

Je ne serais pas gâché d'avoir voté entièrement sur l'opportunité qu'il faut y avoir à faire connaître les vérités dont le conseil municipal de Guise et moi sommes l'objet, et sous quelle forme il vous paraît utile que cela

arrive au courrier. Car la reproduction de
l'article du Glaive peut être un motif
pour qu'on nous adresse de Guise de nou-
veaux documents, et pour qu'à mon tour
je fasse connaître mes démarches auprès
du ministre de l'instruction publique.

Bien sincèrement à vous

Gontard